

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 07 AVRIL 2016

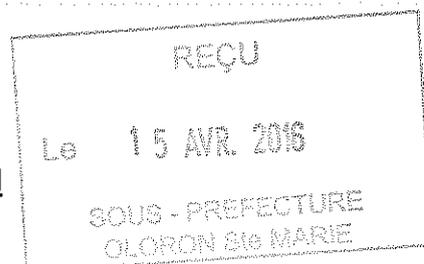
Présents : MM. BERNOS, MORA, LEES, CASAUX-BIC, CASABONNE, BARRERE-MAZOUAT, Mme ARTIGAU, Mme SAGE, TEULADE, Mme VOELTZEL, IDOIBE, LABORDE, LAPRUN, KELLER, SOUMET, AURISSET, Mme HIRSCHINGER, Mme BESSONNEAU, OXIBAR, Mme MENE-SAFRANE, Mme FOIX, LACRAMPE, Mme DEL PIANTA, Mme MICHAUT, ADAM, Mme BONNET, Mme CARDON, Mme POTIN, LABARTHE, Mme GASTON, GAILLAT, BAREILLE, Mme MIQUEU, TERUEL, Mme MIRANDE, GUERY

Pouvoirs :
Madeleine COIG à Joseph LEES
Marianne PAPAREMBORDE à Laurent KELLER
Jean-Jacques DALL'ACQUA à Denise MICHAUT
Gérard ROSENTHAL à Maité POTIN
Valérie SARTOLOU à Michel ADAM
Bernard UTHURRY à Aimé SOUMET
Aurélien GIRAUDON à Robert BAREILLE

Excusés : France JAUBERT-BATAILLE, Gérard LEPRETRE, Hervé LUCBEREILH, Pierre SERENA, Didier CASTERES, Aracéli ETCHENIQUE

RAPPORT N° 160407-19-AID-

FONDS DE CONCOURS 2016 : 1^{ère} SESSION



Mme MIRANDE rappelle que lors de sa séance du 17 décembre 2015, le Conseil Communautaire a précisé les conditions de mise en place du Fonds de Concours aux communes et notamment d'éligibilité, d'examen par le Bureau, les critères préférentiels et le financement. Deux sessions de remise de dossiers sont prévues, au 15 janvier et au 15 juin.

Pour la 1^{ère} session 2016, 6 dossiers ont été déposés par les communes de : Estialescq, Poey d'Oloron, Herrère, Buziet, Estos. Les projets concernent :

COMMUNE	NATURE	MONTANT TRAVAUX HT	PART COMMUNALE	AIDE CCPO
ESTIALESCQ	Embellissement du centre du village	19 935.00	9 967.50	4 983.75
POEY D'OLORON	Travaux de restauration de l'église (enduits façades et intérieurs)	89 829.00	60 338.00	25 000.00
HERRERE	Travaux de construction d'une école	410 000.00	219 180.00	25 000.00
ESTIALESCQ	Rénovation d'un appartement communal	6 994.06	3 042.42	3 042.42
BUZIET	Réhabilitation du foyer du 3 ^{ème} âge	100 732.00	55 732.00	25 000.00
ESTOS	Construction d'un fronton	84 100.00	33 870.00	25 000.00

Le montant total pour la 1^{ère} session 2016 est donc de 108 026.17 €.

Où cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **AUTORISE** Monsieur le Président à poursuivre les démarches administratives nécessaires à l'attribution des fonds de concours
- **ADOpte** le présent rapport

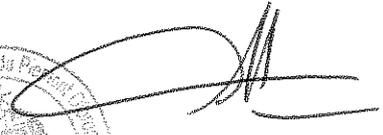
Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 07 avril 2016

Suivent les signatures

Affiché le 19/04/2016

Le Président




Daniel LACRAMPE

